coup d'pouce
CODOC
Bulletin pour la formation forestière

1
Restructuration des études forestières à l'EPF de Zurich

2
Editorial

3
Feu vert à une filière forestière dans une Haute école spécialisée

4
La recherche sur la forêt et le bois doit continuer à faire partie de l'EPFZ

6
Actualités en bref

7
Informations CODOC

8
Nouveau manuel de forestier-bûcheron

N. 1
avril 2003

PLEINS FEUX

DE L'INGÉNIEUR FORESTIER AU MASTER EN MANAGEMENT DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

RESTRUCTURATION DES ÉTUDES FORESTIÈRES À L'EPF DE ZURICH

Au terme d'une large consultation, la Direction de l'EPFZ a décidé, l'année dernière, de regrouper les départements liés au domaine de l'environnement dans une structure souple. Une fusion complète aura lieu au début 2004 entre les départements des sciences forestières et des sciences de l'environnement. A cette occasion, les études seront transformées en un système reconnu sur le plan international, celui du bachelor et du master. Les volées d'étudiants actuelles termineront leurs études selon le règlement actuellement en vigueur. Puis – dans quatre ans – le diplôme d'ingénieur forestier sera remplacé par divers diplômes de master.

C'est à la suite de longues discussions que la décision de l'EPFZ est tombée l'année dernière: une coopération plus étroite sera mise en place entre les départements des sciences forestières, des sciences environnementales, de l'agronomie et des sciences alimentaires, ainsi que des sciences de la terre. Il s'agit d'un regroupement dans une structure souple appelé «Centre pour l'environnement et les ressources naturelles». Les sciences forestières et environnementales fusionneront à l'intérieur de ce Centre et, dès le 1er janvier 2004, formeront un nouveau département probablement appelé Département des sciences de l'environnement.

SUITE PAGE 2

EDITORIAL

Filière en Haute école spécialisée: «La patience est la mère des vertus»

Ce proverbe semble convenir parfaitement à la formation forestière au niveau des Hautes écoles spécialisées. Au début, l'intégration même de la foresterie dans la nouvelle loi fédérale sur les Hautes écoles spécialisées ne faisait pas l'unanimité. Puis, ce fut la branche elle-même qui tergiversa longtemps sur la question de savoir si, à côté des deux Centres de formation forestière et de l'EPF de Zurich, une filière en Haute école spécialisée était nécessaire. Le groupe chargé du projet PROFOR II a ensuite relancé le débat en 1999.

Par la suite, ce fut au tour du groupe de travail présidé par Andreas Hurst, doyen de l'Ei-Bois à Bienne, de proposer des objectifs et un premier concept pour une filière en Haute école spécialisée. Après que le Concordat de la Haute école suisse d'agronomie (HESA) eut accepté de patronner et de financer le projet, la demande d'autorisation a été envoyée au Conseil fédéral en juillet 2002. La décision est maintenant tombée: les premiers étudiants pourront commencer leur formation d'ingénieurs forestiers en octobre 2003 à Zollikofen.

Dès lors, les professionnels de l'économie forestière disposent aussi d'un choix de formation qui est courant dans les autres professions. Cela rehausse sans conteste l'attrait de la formation professionnelle en foresterie. Les jeunes intéressés à se former apprécient les études dans une Haute école spécialisée, car elles sont très proches de la pratique, elles rendent aptes à maîtriser des activités exigeantes, et elles sont d'une durée modérée. La branche bénéficiera de spécialistes très qualifiés, capables de répondre aux besoins des propriétaires de forêts, de l'industrie du bois, de la construction, de l'industrie des matériaux de l'agriculture et des pouvoirs publics. De tels cadres, disposant d'une expérience pratique ainsi que de connaissances et de compétences méthodologiques étendues, sont en mesure d'apporter une importante contribution à l'accroissement de la valeur ajoutée de la forêt et de ses ressources.

La nouvelle filière est conçue d'emblée sur la base des conditions générales les plus récentes de la politique relative aux hautes écoles. En trois ans d'études, à temps plein, il s'agit d'acquérir au moins 180 crédits (ECTS) et un diplôme de bachelor. Un master est proposé en complément, si la demande paraît suffisante. Les études sont entièrement modularisées. Une proportion importante des modules est à choix, si bien que les étudiants portent eux-mêmes la responsabilité de leur propre curriculum. L'HESA attache beaucoup d'importance à pouvoir offrir, avec ses partenaires, des études modernes, attrayantes, orientées sur les besoins des clients et qui satisfassent pleinement aux exigences de la foresterie.

Alfred Buess, Directeur de la Haute école suisse d'agronomie, Zollikofen

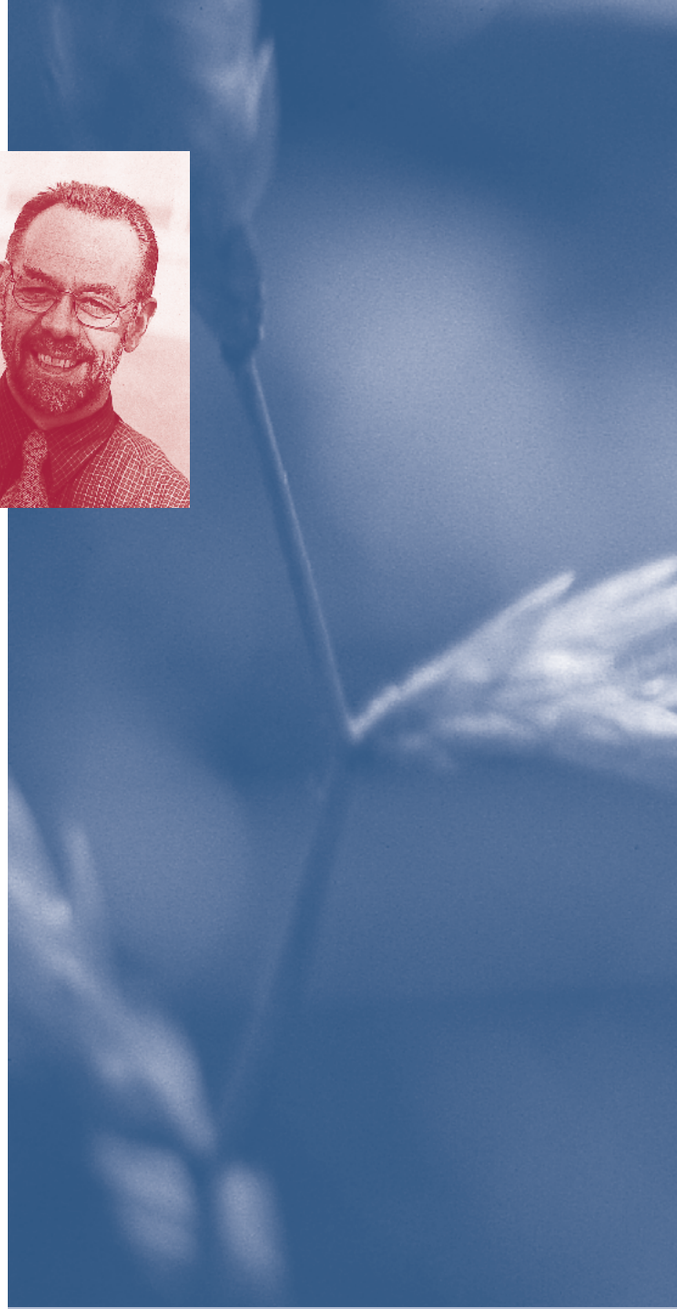

RESTRUCTURATION DES ÉTUDES FORESTIÈRES...

L'idée de considérer la forêt et le paysage comme faisant partie d'une même unité est dans l'air du temps. Sous cet angle, il est compréhensible de réunir les sciences forestières et environnementales. Les responsables insistent sur la nécessité de continuer à former des spécialistes de la gestion des forêts à un niveau académique dans le contexte du paysage. L'EPFZ souhaite poursuivre son engagement pour cette formation.

Cette restructuration est aussi à voir dans le contexte de la situation financière précaire de l'EPFZ. 13 chaires d'enseignement ne seront pas repourvues, dont 3 dans les sciences forestières. Il s'agit des chaires de technologie du bois, des sciences du bois et d'aménagement forestier. Malgré ces restrictions, les responsables du département des sciences forestières de l'EPFZ sont décidés à poursuivre l'enseignement et la recherche sans concessions qualitatives, grâce aux apports de partenaires internes et externes. Ils examinent aussi la possibilité de réintroduire ultérieurement les chaires supprimées.

FEU VERT À UNE FILIÈRE FORESTIÈRE DANS UNE HAUTE ÉCOLE SPÉCIALISÉE

Le Conseil fédéral a approuvé en février la création d'une nouvelle filière Economie forestière dans une Haute école spécialisée. Les professionnels de la forêt ont ainsi la possibilité d'acquérir un diplôme HES et d'exercer ainsi des fonctions exigeantes de cadre. Ce nouveau cursus de trois ans est offert par la Haute école suisse d'agriculture HESA à Zollikofen. La première volée est attendue en octobre prochain déjà.

La nouvelle filière HES complète les offres de formation de l'EPFZ et des deux centres de formation forestière de Lyss et de Maienfeld. La Haute école suisse d'agriculture HESA, portée par un concordat de tous les cantons et de la Principauté du Liechtenstein, s'est chargée du financement et de la réalisation de ce nouveau cursus. L'HESA, en tant que Haute école proposant des filières entièrement modularisées, offre de bonnes conditions pour mettre cette nouvelle formation en place. Bilingue, elle s'adresse aux étudiants de toutes les régions du pays. Rendez-vous est donné aux futurs ingénieurs forestiers HES le 20 octobre 2003, date du début des études.

En réseau avec les institutions en place

La HESA ne souhaite aucunement mettre sur pied la nouvelle filière en restant isolée. Elle souhaite au contraire intégrer les compétences et les infrastructures des institutions existantes en vue de produire la meilleure synergie possible. La HESA et l'Ecole suisse des ingénieurs du bois travailleront plus étroitement dans le cadre de la Haute école spécialisée bernoise. Les deux Centres de formation forestière de Lyss et de Maienfeld auront la possibilité d'apporter leurs compétences clés dans la formation pratique des ingénieurs forestiers HES. La collaboration des chaires de sciences forestières de l'EPFZ et celle des spécialistes de l'Institut fédéral de recherches forestières de Birmensdorf sera aussi recherchée. Les synergies seront également nombreuses à l'intérieur même de l'HESA: la nouvelle formation pourra directement profiter des modules généraux de méthodologie et de gestion dispensés dans les filières d'agronomie et d'économie laitière. La riche expérience de l'HESA dans les projets de recherche appliquée et dans les prestations de services sur le plan mondial sera très utile à la mise sur pied d'activités semblables dans le domaine forestier.

Conditions d'admission

Les conditions d'admission sont réglées par la loi fédérale sur les Hautes écoles spécialisées: la maturité professionnelle, qui s'ajoute au certificat de capacité de forestier-bûcheron ou à une expérience professionnelle équivalente, doit être acquise avant le début des études. Une alternative est offerte sous la forme d'un stage professionnel qualifié d'une année succédant à la maturité gymnasiale. Quiconque présente les conditions requises peut d'ores et déjà présenter son dossier à l'HESA.

Les formulaires d'inscriptions sont disponibles auprès de:
Haute école suisse d'agriculture, Mme L. Krauer, Länggasse 85, 3052 Zollikofen, Tél. 031 910 21 11, Internet: www.shl.bfh.ch

Deux nouvelles filières à la Haute école de Wädenswil: «Naturmanagement» et «Environmental Education»

La Haute école de Wädenswil offre également de nouvelles filières de formation. Elles s'inscrivent dans le champ d'action « nature et société ». Le cursus **Naturmanagement** traite de la protection et de la gestion durable des ressources naturelles. S'appuyant sur des technologies écologiques, il transmet aux participants les aptitudes à proposer des solutions pour l'exploitation, la protection et la restauration durables des milieux. La filière **Environmental Education** est une innovation: Wädenswil est la première Haute école spécialisée à proposer un tel cursus dans l'espace germanophone. Consacré à l'éducation à l'environnement et aux loisirs de plein air, il se caractérise par une approche intensive de la nature et de l'écologie combinée à des questions didactiques et sociales. Ces deux filières seront proposée dès l'automne 2003.

Informations: Haute école de Wädenswil HSW, Grüental, Case postale 335, 8820 Wädenswil, Tél. 01 789 99 60/61, Internet: www.hsw.ch .

Passage au système du bachelor et du master

Des spécialistes pour la forêt et le paysage continueront d'être formés à l'EPFZ après la restructuration en cours. Les études seront réaménagées dès l'automne 2003 pour les nouveaux étudiants. Elles commenceront par des études de base de trois ans débouchant désormais sur le diplôme de bachelor. Ce diplôme n'a pas valeur de qualification professionnelle. Il sert avant tout de point de départ aux études en vue de l'obtention du master et permet le passage aux diverses filières offertes par l'EPFZ elle-même ou par d'autres universités, aussi à l'étranger. Les études pour l'obtention du bachelor sont communes aux domaines des sciences forestières et des sciences de l'environnement.

Les études pour l'obtention du master durent entre une année et demi et deux ans. La filière Management des forêts et du paysage représente un développement des études actuelles en sciences forestières. Elle dispense les connaissances nécessaires pour la conservation, la conduite et à l'exploitation durable des forêts et des paysages proches de l'état naturel. Les étudiants combinent les sciences de l'ingénieur et les sciences naturelles et sociales qu'ils approfondissent selon un profil choisi individuellement. Les études se terminent par un travail de diplôme (master). D'autres filières sont aussi prévues dans le domaine de l'environnement. Une filière interdépartementale est consacrée à la gestion des dangers naturels. Certaines filières s'occupent des sciences de l'environnement, de l'économie et du management. Le passage au système du bacherlor et du master doit permettre d'améliorer substantiellement la qualité des études et d'augmenter la flexibilité dans l'intérêt des étudiants.

La filière actuelle d'ingénieur forestier s'achèvera sur la base du règlement actuel. Le changement de système sera aussi l'occasion d'examiner la question de l'éligibilité et des stages pratiques. Probablement que la nouvelle formule ne permettra qu'un stage obligatoire de courte durée durant les études (3 à 4 mois). Une seconde phase de stage, souhaitée par les praticiens, pourrait être proposée après l'obtention du master. Les décisions sur le rôle futur de l'éligibilité et des stages est du ressort de la Direction fédérale des forêts (OFEFP) et de la Commission d'éligibilité.

OPINIONS SUR L'EPFZ ET LA HAUTE ÉCOLE SPÉCIALISÉE:

LA RECHERCHE SUR LA FORÊT ET LE BOIS DOIT CONTINUER À FAIRE PARTIE DE L'EPFZ

La réorganisation des études forestières à l'EPFZ et la création d'une filière forestière en Haute école spécialisée à fait bouger les choses. coup d'pouce s'est entretenu des derniers développements avec les présidents de quatre associations.

Ont participé à la discussion:

- **Evelyn Coleman, présidente de la Société spécialisée Forêt SIA**
- **Heinz Kaspar, Président de la Société forestière suisse SFS**
- **Pius Wiss, Président de l'Association suisse des entrepreneurs forestiers ASEFOR**
- **Franco Pedrini, Président de l'Association suisse des forestiers.**

coup d'pouce: Que pensez-vous de la réorganisation à l'EPFZ?

Evelyn Coleman: En principe, je salue la fusion des sciences forestières et des sciences de l'environnement en un nouveau département. J'espère que chacune des deux parties en retirera de nouvelles impulsions et s'engagera encore plus sur la voie de l'interdisciplinarité. Je me suis cependant inquiétée de la suppression de trois chaires d'enseignement dans le département des sciences forestières. J'espère bien que ce regroupement ne servira pas d'argument pour continuer sur cette voie. Nous aurons besoin à l'avenir aussi d'universitaires bien formés et de chercheurs de haut niveau dans le domaine de la forêt et du paysage et cela demande des ressources suffisantes.

Heinz Kaspar: D'une façon générale, beaucoup de choses sont en train de changer dans l'enseignement et la recherche. On ne pouvait pas s'attendre à ce que le département des sciences forestières sorte indemne de cette évolution et garde son indépendance. Dans ses prises de position, la Société forestière suisse a approuvé l'ouverture des sciences forestières vers l'environnement, le paysage et les ressources naturelles et a considéré la fusion avec les sciences de l'environnement comme une chance à saisir. Ce qui est décevant, après la suppression de trois chaires, c'est que le nouveau départ commence à un niveau très bas. L'enseignement et la recherche sur la forêt et le paysage font très clairement partie de l'EPFZ. La Suisse, pays de montagnes, bénéficie d'une riche tradition de haute qualité dans le management des écosystèmes forestiers, ce qui nous confère des compétences et des responsabilités au niveau international. Il importe à présent de développer une filière menant au master qui soit fortement axée sur la forêt.

Pius Wiss: Les diplômes internationaux du bachelor et du master seront probablement un avantage pour leurs détenteurs. C'est dans la mouvance actuelle. L'intégration des sciences forestières dans les sciences environnementales est peut-être une suite logique du recul du nombre d'étudiants. Je crains que la place donnée à l'économie forestière continue à se rétrécir.

Franco Pedrini: On a beaucoup discuté sur l'évolution des études à l'EPFZ. Notre association s'est encore peu exprimée à ce sujet, car beaucoup de choses sont encore vagues. Nous nous sommes cependant opposés à la suppression de la chaire des sciences du bois. L'avenir du bois repose aussi sur la recherche et sur le développement de nouveaux produits. Sans recherche, notre branche se paralyse.

coup d'pouce: Que pensez-vous de la nouvelle filière en Haute école spécialisée?

Evelyn Coleman: Je me suis réjouie en apprenant que la nouvelle filière avait reçu l'autorisation nécessaire. Cela assure la poursuite d'une formation forestière pratique et spécifique à la branche. Ce nouveau cursus est surtout devenu nécessaire depuis que l'EPFZ a accentué l'aspect scientifique de la formation. Les deux filières sont complémentaires.

Heinz Kaspar: Je suis heureux que la nouvelle filière puisse maintenant se mettre en place. La dynamique que l'on observe dans le paysage des Hautes écoles spécialisées offre un potentiel que la foresterie doit absolument utiliser. D'autant plus que l'EPFZ ne formera plus d'ingénieurs forestiers aussi « collés au terrain » que par le passé.

Pius Wiss: En principe, je salue la création de la nouvelle filière. Il faudrait cependant que les compétences en gestion d'entreprise y soient davantage développées que dans les formations de gardes forestiers ou d'ingénieurs EPFZ, ce qui permettrait de les orienter plus spécifiquement vers la forêt. La frontière entre les formations de garde forestier et d'ingénieur HES ne me semble pas très claire : les écoles de gardes forestiers ne pourront pas faire l'économie d'un nouveau positionnement.

Franco Pedrini: Notre association s'est toujours déclarée en faveur de la filière Haute école spécialisée. Nous ne savons évidemment pas, ici non plus, ce que sera ce cursus en détail. Nous soutenons cependant cette voie, car elle offre des opportunités de carrière aux candidats qui bénéficient de l'expérience du terrain.

coup d'pouce: Si vous deviez choisir, laquelle des deux filières choisiriez-vous – et pourquoi?

Evelyn Coleman: Les personnes qui s'intéressent aux systèmes complexes comme la forêt et aux travaux scientifiques se tourneront à l'avenir aussi vers les études EPFZ. La formation d'une Haute école spécialisée s'adresse plutôt à ceux qui recherchent des activités pratiques et qui souhaitent améliorer les connaissances théoriques correspondantes. Les deux types de formation sont donc complémentaires. Je suis heureuse de ne pas avoir dû choisir – les deux variantes m'attirent.

Heinz Kaspar: De nos jours, on ne peut plus supposer apprendre un métier pour la vie. Je m'engagerais d'abord dans une profession pratique et l'exercerais quelques années (pendant que d'autres usent encore leur pantalon sur les bancs d'école). Le métier de menuisier, par exemple,

m'a toujours attiré. Quant à savoir si, par la suite, j'aurais suivi une filière en Haute école spécialisée en direction de la forêt ou du bois, la question reste ouverte.

Pius Wiss: Je choisirais la filière Haute école spécialisée, orientée vers la pratique. On est plus proche de l'entreprise.

Franco Pedrini: Je m'orienterais vers la Haute école spécialisée, car le rapport avec la pratique m'attire davantage.

coup d'pouce: Le taux d'occupation dans l'économie forestière a plutôt tendance à diminuer, alors que les possibilités de formation augmentent. Les cursus de formation correspondent-ils suffisamment à la demande de l'économie? Et est-ce qu'on forme les personnes adéquates?

Evelyn Coleman: A mon avis, les taux d'occupation actuels ne sont pas un bon critère pour juger de la nécessité d'une filière de formation. Ce qui est déterminant, ce sont les besoins manifestés par la société et les tâches qui en découlent pour les spécialistes de la forêt. Je crois que la réorganisation actuelle de la formation forestière crée une bonne base pour l'avenir. Bien sûr, le financement de ces filières reste un problème en raison du nombre total limité de candidats. Il faut ici que toutes les institutions liées à l'enseignement et à la recherche coopèrent étroitement et cherchent toutes les synergies possibles.

Une des activités clés de la Société spécialisée Forêt SIA est la formation continue. J'espère que dans ce domaine, nous pourrons très bientôt discuter des besoins créés par l'apparition de ces deux nouveaux niveaux.

Heinz Kaspar: Je considère que c'est une erreur évidente de baser les types de formation sur l'estimation des besoins en postes de travail. Par contre, les institutions liées à la formation ont raison de se demander quelles compétences clés seront demandées à l'avenir, de fonder les filières de formation et les modules sur ces besoins-là et de bien les positionner sur le marché. Ce qui est aussi important et souhaitable, c'est d'assurer une perméabilité aussi grande que possible entre les divers systèmes de formation.
En matière de formation, il faut réussir à prendre quelque distance par rapport aux soucis et contraintes du moment. Puis, sur la base d'une vision claire – nous l'avons! – il s'agit d'investir courageusement pour l'avenir

Pius Wiss: Le nombre de personnes nécessaires à l'économie forestière est réglé par le marché. Si le nombre de postes de travail qui exigent une qualification universitaire diminue, il y aura aussi moins d'étudiants.
Mais pour le moment, on ne forme pas les gens dont on a besoin. Nos gens ont d'excellentes connaissances en sylviculture et en écologie, mais les aspects économiques ne sont pas assez représentés.

Franco Pedrini: L'économie forestière devrait dire ce qu'elle veut. Personnellement, je trouve positif que nous puissions disposer d'une aussi grande palette de possibilités en formation. Nous avons de bonnes écoles et il faut profiter de leur offre.

A l'avenir, il faudra davantage de spécialistes. Les entrepreneurs sont par exemple demandeurs de machinistes. La spécialisation permet aussi de mieux mettre en valeur le potentiel de chacun. Les écoles de gardes forestiers devront également offrir davantage de possibilités d'approfondissement.

NEWS

ACTUALITÉS EN BREF

Informations sur la modularisation

Le CECOM Forêt dispose maintenant d'un site Internet (www.bekomwald.ch). Pour l'instant, seule la version en allemand est en ligne. Les versions en français et en italien sont en préparation. Divers documents en format pdf peuvent être chargés depuis ce site, notamment la structure combinée Forêt et les modules. Un dépliant sur le système modulaire dans la formation forestière est disponible depuis fin mars. On peut le commander dans les versions française, allemande et italienne – aussi en grand nombre dans le but de le distribuer dans le cadre de manifestations: CECOM Forêt,
c/o Bureau Rolf Dürig, Case postale 121,
4102 Binningen, Tél. 061 422 11 66,
bekomwald@bluewin.ch

Cours en juin

Le 19 juin prochain, au Mont/Lausanne, un cours de perfectionnement pour les enseignants forestiers romands permettra de lancer concrètement les échanges de documents. Au programme: présentation de transparents par les participants, présentation des illustrations des chapitres pilotes du nouveau manuel, réalisation en groupe de présentations Power Point. Les participants repartiront avec un cédérom contenant les chapitres pilotes et les documents qu'ils ont apportés ou élaborés.
Contact: Otto Raemy, OFEFP, 3003 Berne,
Tél. 031 324 77 88, E-mail: otto.raemy@buwal.admin.ch

Haie et lisière

Comment planter une haie et l'entretenir? Comment maîtriser la dynamique d'une lisière? Ce nouveau guide, écrit et illustré en collaboration par l'ingénieur forestier Nikola Zaric répond à ces questions. Vous y trouverez les principes généraux. Vous y lirez aussi, pour chacune des 50 espèces de buissons et d'arbres, tant les critères de détermination, l'habitat, les recommandations d'entretien, l'importance écologique et paysagère que l'utilisation et les propriétés.
Guide des buissons et arbres des haies et lisières; N. Zaric, N. Koller, J. Détraz-Méroz; 114 pages; Frs 35.–; Service Romand de Vulgarisation Agricole (SRVA), CP 128, 1000 Lausanne 6, Tél. 021 619 44 00.

Une vie consacrée à la forêt

Le Centre de formation forestière a pris congé de Frédéric de Pourtalès fin février, à l'occasion d'une cérémonie d'adieu. Il a créé l'école de gardes forestiers de Lyss et l'a conduite pendant 34 ans. Il a aussi joué un rôle essentiel dans la construction de la nouvelle école, un exemple remarquable d'architecture en bois. Il s'est distingué par son engagement pour la forêt, la sylviculture et la formation forestière. coup d'pouce souhaite tout de bon à Frédéric de Pourtalès à l'orée d'une retrai-

CONCOURS CONCOURS

Une prise de vue inhabituelle

Pour une fois, nous ne vous parlerons pas de formation, mais de villes suisses. coup d'pouce publiera cette année une photo d'une ville helvétique dans chaque numéro. Vous pourrez deviner – lectrices et lecteurs curieux – de quelle ville il s'agit. Nous allons naturellement rendre la tâche un peu plus difficile que ne le ferait une simple carte postale. Nous vous souhaitons bien du plaisir dans votre travail de détective!
Les prix qui vous attendent:

1er prix: bon de voyage de Fr. 120.–
2e prix: bon de voyage de Fr. 60.–
3e prix: bon de voyage de Fr. 30.–

La solution et les gagnants seront dévoilés dans le numéro suivant.
Si plusieurs réponses justes nous parviennent, c'est le sort qui départagera. Les collaborateurs CODOC ne peuvent pas participer. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours.

Nous attendons vos solutions jusqu'au 15 mai 2003 au plus tard:
CODOC, Case postale 339, 3250 Lyss,
e-mail: admin@codoc.ch, indication: Concours

NE RÉINVENTONS PAS TOUS LA ROUE!

Vous avez dû passer un simple message ou vous êtes chargé de cours. Dans votre coin, vous avez trouvé des éléments pour le faire: illustration, texte, tableau, exercice pratique… Envoyez-nous ces éléments! Grâce au cédérom qui complétera le nouveau manuel, vous pouvez en faire profiter vos collègues. Et bénéficier, à votre tour, de leurs trouvailles.
Contact: Jean-Baptiste Moulin, CODOC,
CP 339, 3250 Lyss
Tél. 079 607 82 23, E-mail: moulin@omedia.ch
Pour la Suisse alémanique: Kurt Wirth, CODOC,
Tél. 079 293 76 29,
E- mail: wirthku@swissonline.ch

INFORMATIONS CODOC

Manuel de forestier-bûcheron
La phase intensive du remaniement de détail a commencé. Un groupe de travail pour la Suisse alémanique et un second pour la Suisse romande sont à l' œuvre. Les suggestions sont bienvenues en tout temps. Des consultations sont effectuées régulièrement. La version définitive sera livrée en été 2004 (voir aussi l'article dans ce numéro de coup d'pouce).

Remise de prix pour les journaux de travail
CODOC récompensera aussi les journaux de travail 2003 tenus par des apprentis actuellement en troisième année. Les responsables cantonaux de la formation, qui coordonne le projet sur leur territoire, ont été contactés. Les cinq meilleurs journaux de travail, sélectionnés par le jury, seront présentés et exposés lors de la Foire forestière qui se tiendra du 21 au 25 août 2003.

Foire forestière
La 17e Foire forestière se tiendra du 21 au 25 août 2003 à Lucerne. CODOC coordonne une exposition spéciale sur le thème « Quelle forêt voulons-nous dans le futur? ». Cette exposition sera constituée de divers modules créés en collaboration avec les institutions et associations participantes - qui tiendront par ailleurs comme d'habitude leur stand d'information sur leurs buts et leurs activités. Et le bistro accueillera à nouveau tous les collègues souhaitant se retrouver dans une atmosphère détendue. Il servira aussi de cadre aux discussions entre forestiers, toujours très appréciées à Lucerne.

Conseils pour maîtres d'apprentissage ECHO-DOC
A l'avenir, les conseils pour maîtres d'apprentissage ne seront plus publiés que sur le site web de CODOC. Les documents sont présentés en format pdf et sont accessibles à toute personne intéressée. Les maîtres d'apprentissage et les formateurs qui indiquent leur adresse électronique à CODOC sont informés automatiquement de la parution d'un nouveau document.

Vente et prêt de matériel pédagogique
CODOC vend de nombreux documents aux formateurs forestiers. Le formulaire de commande s'obtient gratuitement au secrétariat.
La liste des médias elle aussi est toujours au rendez-vous. Elle contient plus de 900 titres. Les pédagogues concernés sont surtout les enseignants de branches professionnelles et les formateurs dans le domaine de l'économie forestière. Ces médias sont prêtés gratuitement – avec certaines limites de durée et de quantité.

Les commandes de documents et de médias sont à adresser à:

CODOC, case postale 339, 3250 Lyss
e-mail: admin@codoc.ch
Tél : 032/386 12 45
Fax: 032/386 12 46

ACTIVITÉS CODOC 2002: DIVERSIFIÉES ET PROCHES DE LA PRATIQUE!

Les personnes extérieures à CODOC n'ont souvent pas connaissance de la large palette des activités de notre institution. Nous présentons donc ici, en quelques lignes, une vue d'ensemble des principaux projets des dernières années.

- La version définitive du journal de travail pour la Suisse alémanique est terminée. Elle est proposée sous forme de classeur complété par un CD-ROM.
- Le dépliant «Les métiers de la forêt – opter pour la forêt» a été achevé durant l'été. On peut l'obtenir auprès de CODOC en français, allemand ou italien.
- Beaucoup de travail a été investi dans le nouveau manuel de forestier-bûcheron. Les objectifs pédagogiques et le contenu ont été fixés pour plusieurs chapitres. La version révisée doit être publiée au printemps 2004.
- Le manuel sur la technique du câble-grue (version en allemand) a été terminé pour la fin de l'année. Il est le fruit d'une collaboration entre le Centre de formation forestière de Maienfeld (direction du projet) et de CODOC.
- Les travaux de rédaction du manuel «Elagage naturel et artificiel» (en allemand) se sont poursuivis sous la direction du WSL. La publication est prévue en été 2003.
- L'attribution de prix aux journaux de travail s'est déroulée avec succés. 36 documents avaient été soumis au jury. Les cinq meilleurs travaux et trois herbiers ont été exposés à la Foire de Fribourg fin septembre.
- La banque de données des médias de CODOC a été réactualisée. De nombreux médias anciens ont été supprimés, quelques-uns ont été remplacés par de nouveaux exemplaires.
- coup d'pouce a paru trois fois et a apporté des informations d'actualité sur les relations publiques forestières, la modularisation, la nouvelle loi sur la formation professionnelle et de nombreux autres thèmes.
- Les conseils pour maîtres d'apprentissage ont paru trois fois. Ils ont thématisé les points suivants: Les stages préprofessionnels, les outils pédagogiques dans la formation professionnelle et le journal.
- Un cours pilote sur l'assurance qualité dans la formation des apprentis a été organisé dans la région Nord-Ouest (en allemand).
- Les documents relatifs aux stages préprofessionnels ont été actualisés et sont disponibles auprès de CODOC.

Otto Raemy, Directeur CODOC

Notre bulletin vous plaît-il? Avez-vous des suggestions à nous faire ou des informations à nous communiquer? Alors prenez contact avec nous:
CODOC,
Rédaction «coup d'pouce»
Rolf Dürig
Case postale 339,
3250 Lyss
tél. 032 386 12 45,
fax 032 386 12 46

Le prochain numéro de «coup d'pouce» paraîtra en août 2003.
Délai de rédaction:
4 juillet 2003.

Impressum

Editeur: CODOC
Service de coordination et de documentation
pour la formation forestière
Hardernstrasse 20, CP 339,
CH-3250 Lyss
tél. 032 386 12 45,
fax 032 386 12 46
E-Mail admin@codoc.ch,
Internet http:/www.codoc.ch

Rédaction: Rolf Dürig
Réalisation graphique:
Anex & Roth
Visuelle Gestaltung, Basel

Avez-vous déménagé? Y a-t-il des erreurs dans votre adresse?
Transmettez-nous s.v.p. sans tarder votre nouvelle adresse
ou les corrections éventuelles.
(CODOC: Tél. 032 386 12 45, Fax 032 386 12 46, e-mail: admin@codoc.ch)

Les nouveaux abonnés sont les bienvenus! «coup d'pouce» – l'organe spécialisé
de la formation professionnelle forestière – paraît trois fois par an.
Il est envoyé gratuitement aux intéressés.

NOUVEAU MANUEL DE FORESTIER-BÛCHERON: ENVOYEZ VOS IMAGES!

Le manuel de forestier-bûcheron, édité par CODOC, est en révision. Poursuivant l'énorme travail déjà accompli, les membres des commissions romande et alémanique ont un objectif clair: faire du manuel un outil plus léger et plus performant, au service de l'apprenti. L'image devient l'élément clé.

Un forestier, compas en main, est en train de mesurer un lot de billes. La photo ouvre le nouveau chapitre sur le cubage. Effet immédiat: l'élève est tout de suite dans le bain. Plus loin, quelques schémas en couleurs, partant de la surface d'un carré, ayant pour côté le rayon moyen de la bille, vous amènent naturellement à la superposition du cylindre mesuré sur le contour de la bille. Bilan: vous avez saisi le pourquoi de la formule du volume.

La Terre vue de l'espace, un paysage avec un relief varié, une trouée en forêt introduisent au climat général, local et au microclimat. Dans ce chapitre sur l'étude de la station, la photo d'une plantule de hêtre illustre le texte de l'influence de la température sur la germination et la croissance. Là aussi, les concepts expliqués prennent tout leur sens à la lumière des images.

En amont des images, les membres de la commission reprennent les textes de départ, font un tri, arrêtent ensemble une version, qui, chez les Romands, est reprise par Jean-Baptiste Moulin, le représentant de CODOC. Le va-et-vient se poursuit avec relecture par un professionnel de la rédaction, mise en page, traduction et proposition d'illustrations. La formule permet un maximum d'échanges et aboutit à un texte sobre, aéré et facile à lire. C'est là qu'intervient Mario Tabozzi, du Centre de compétence multi-médias du Mont sur Lausanne, chargé de trouver ou de réaliser les illustrations les plus évocatrices.

Une image vaut mille mots.

Avec tout ce travail et toutes ces images, le manuel tomberait-il dans le luxe? C'est vrai, l'investissement est certain. Mais pourquoi ce document, essentiel sur tous les aspects de la forêt, serait-il le document le moins engageant de toutes les brochures techniques qui paraissent aujourd'hui? En fait, des raisons pédagogiques beaucoup plus profondes éclairent la démarche. L'image est partout. Nous appartenons à une civilisation de l'image. Une page de texte sans illustration ne passe plus. Qu'en est-il des transparents couverts de mots, phrases et nombres encore présentés en conférence? Avouons-le: ils nous ennuient et nous invitent à somnoler.

La société a besoin de forestiers bien éveillés. L'image n'est pas une mode. C'est un outil. Les recherches récentes confirment le vieux proverbe chinois sur sa valeur. En effet, l'image fait appel à toute une gamme de facultés de notre cerveau (couleur, forme, dimension…). Bien plus qu'un texte, elle est apte à déclencher un vaste éventail d'associations améliorant ainsi pensée créative et mémoire. Les enseignants forestiers ne s'y sont pas trompés. Une enquête menée parmi eux a révélé, chez les élèves, des problèmes d'apprentissage (compréhension des textes ou des phénomènes, mémorisation…), et chez les formateurs, le besoin de disposer de plus de documents visuels.

Les enseignants forestiers pourront bientôt disposer de toutes les illustrations du nouveau manuel. Ils les trouveront, avec le texte, sur cédérom. À partir des photos, dessins ou schémas, ils pourront réaliser des transparents (ou des posters), en reprenant telles quelles les images ou en les retravaillant. Des présentations Power Point seront aussi disponibles ou réalisables car chaque élément de schéma sera enregistré à part. Autant dire que le cycle de l'eau, en couleurs, avec les étapes successives, n'a plus rien à voir avec l'unique schéma en grisé qui sévit jusque-là.

Le texte supprimé du manuel, en particulier les spécificités régionales, se retrouvera aussi sur cédérom. Il est prévu d'y adjoindre ce que vous, lecteur, avez trouvé ou élaboré d'utile sur le sujet (voir encadré). Si la démarche vise le long terme, la formule devient très souple. Le manuel sera remis sous forme électronique aux cantons qui pourront ajouter des points spécifiques avant de l'imprimer. Le texte, sous forme de document Word, sera mis à jour aisément et à peu de frais, en fonction des échos des utilisateurs.

Un texte allégé et plus ciblé, une illustration évocatrice et abondante sont en train d'imprimer une nouvelle dynamique de formation autour du manuel de forestier-bûcheron. Pensez à vos élèves et participez à cet élan! Ne laissez pas filer l'occasion!

Renaud Du Pasquier

P.P.
3000 Bern 21

coup d'pouce
CODOC
Bulletin pour la formation forestière